

INFORMATIONS SUR L'IMPLANTATION D'UN MONITEUR SOUS-CUTANÉ

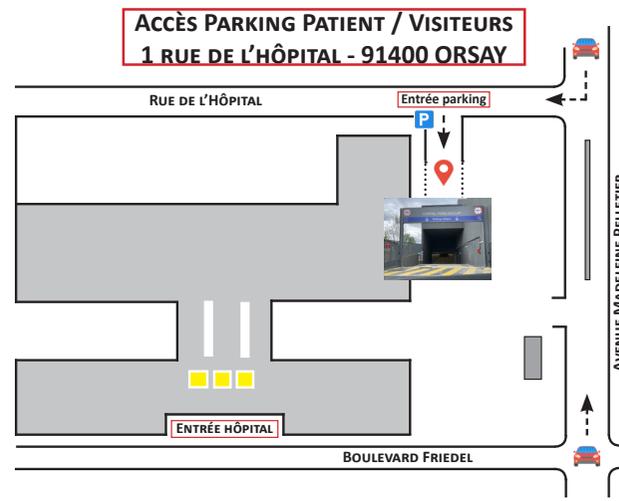
Votre cardiologue peut juger nécessaire d'implanter un moniteur cardiaque sous-cutané, capable d'enregistrer en continu l'activité électrique de votre cœur, afin de détecter un trouble du rythme suspecté mais jamais authentifié.

Il s'agit de troubles du rythme responsables de **syncope** (*bloc auriculo-ventriculaire, maladie de l'oreillette*) ou bien responsable d'un **AVC** (*fibrillation auriculaire*)

La batterie de votre appareil se décharge lentement et un suivi à distance ou en consultation est nécessaire afin d'interroger sa mémoire. Sa durée moyenne de fonctionnement est de 2 à 3 ans.



Hôpital Paris-Saclay
1 parvis de l'hôpital - 91400 Orsay



► Accès parking payant sous-sol (RJ), suivre circuit visiteur, zone parking A et B



N 118
=> sortie 8 suivre D36

A10
Direction A126
"cité scientifique" puis D36

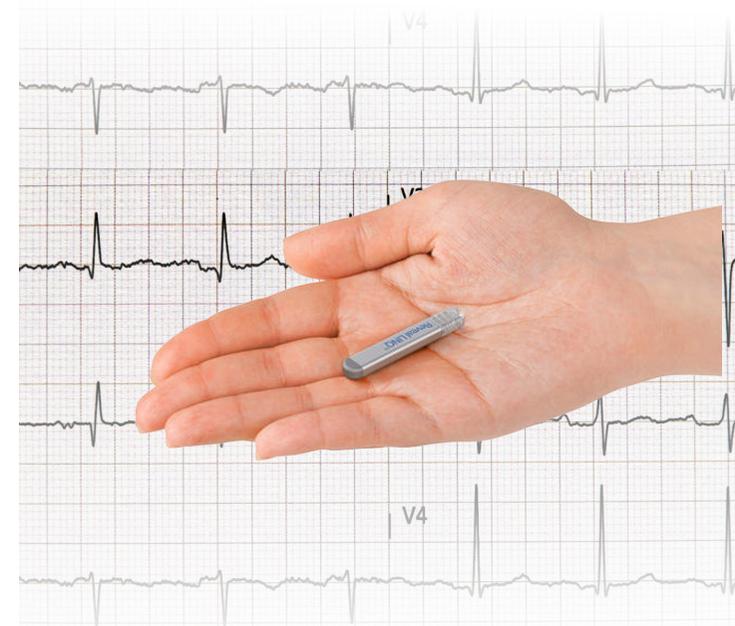


Arrêt
Hôpital Paris-Saclay

Lignes :
91.06 / 91.05 / 91.08
91.10



DÉTECTION DES TROUBLES DU RYTHME CARDIAQUE



Mise en page Comm. GHNE - juin. 2025

Moniteur ECG implantable

cardiologie@ghne.fr
Infirmière : 01.69.15.93.41

CONSIGNES AVANT L'INTERVENTION

Une hygiène rigoureuse permet de réduire les risques d'infection :

- Le matin de l'intervention, toilette au savon doux (flacon neuf) en insistant sur le torse et les aisselles.
- Brossage soigneux des dents.
- N'arrêtez pas vos médicaments sauf indication contraire de votre médecin ou de l'équipe.
- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun le matin de l'intervention.
- Ne pas porter de vernis à ongles, maquillage, ni bijoux.

LE JOUR DE L'IMPLANTATION

A L'ARRIVÉE

Présentez vous aux Admissions pour créer votre dossier, si votre préadmission n'a pas déjà été faite en ligne.

Puis présentez vous au 1^{er} étage **PORTE I**

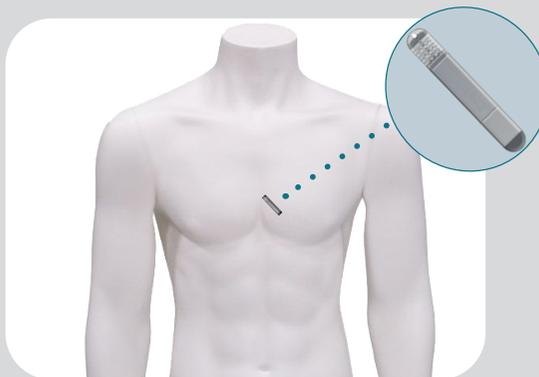
DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

Vous serez accueilli(e) et installé(e) par l'infirmière. Celle-ci pourra répondre à vos questions. Elle vous demandera de signer un consentement pour l'implantation du moniteur et pour le suivi en télécardiologie si vous le désirez.

L'intervention dure généralement moins de 10 minutes.

L'incision est habituellement fermée à l'aide de sutures adhésives, mais il arrive parfois qu'un point de suture soit nécessaire.

Après l'implantation, un pansement sera appliqué sur le thorax et vous pourrez rentrer directement à votre domicile.



RETOUR A LA MAISON

Vous pouvez vous laver à l'eau et au savon en évitant de mouiller le pansement.

Les bains, la piscine ou les spa, ainsi que le jet direct de la douche sont interdits avant cicatrisation complète.

En cas de douleur, vous pouvez prendre du paracétamol.

PANSEMENT : une ordonnance vous sera remise pour qu'une infirmière libérale surveille et change le pansement toutes les 48h jusqu'à cicatrisation complète.

SUIVI PAR TÉLÉCARDIOLOGIE



Une surveillance à distance peut vous être proposée. Elle permet de réduire les consultations de suivi en présentiel mais surtout de détecter précocement le trouble du rythme suspecté, qui a amené à l'implantation du holter.

Les informations techniques de l'appareil sont stockées dans le moniteur cardiaque et les alertes envoyées via un transmetteur à l'infirmière de télécardiologie et au rythmologue.

Il ne s'agit pas d'un système d'urgence mais d'une surveillance supplémentaire qui ne permet pas de modification des paramètres à distance (vous serez contacté par téléphone afin de vous déplacer si nécessaire).

En cas de symptôme aigu, vous devez contacter le centre 15

Le boîtier de télésurveillance vous sera remis à l'hôpital après l'implantation ou sera envoyé par le fabricant à votre domicile, par voie postale ou par transporteur dans un délai d'un mois.